

## Les personnes clés du collège

Quelques repères pour vous permettre de mieux connaître les personnes avec lesquelles, vous serez en contact dans cet établissement.

### \* **Le chef d'établissement : Madame BERTHE**

Appelé directeur, dans le privé, il représente la plus haute autorité au sein du collège. Responsable de l'animation pédagogique de l'établissement, il préside, notamment, les conseils de classe. Il est aussi chargé de toute la gestion administrative.

En cas de problème, même s'il est souvent très occupé, il est légitime de prendre rendez-vous avec lui pour évoquer un point précis auquel le CPE, le professeur principal ou le responsable de niveau n'aurait pas répondu.

### \* **Le personnel de Vie Scolaire**

#### **Le conseiller principal d'éducation (ou CPE) : Mme DARDANNE**

Il veille au respect du règlement intérieur. Il assure la liaison entre la direction, les enseignants et les élèves. Chargé de la « vie scolaire » (temps scolaire hors cours), de la surveillance et du contrôle de l'assiduité des élèves, il contrôle les entrées et les sorties des élèves, relève retards et absences, accorde, en concertation avec les parents, les autorisations de sorties anticipées.

Il est assisté dans ces tâches par les assistants d'éducatifs. Il est à l'écoute des élèves et intervient en cas de problème, règle les litiges, les manquements à la discipline, en entretenant un lien étroit avec les enseignants et les parents.

Si vous êtes absent, c'est la personne à prévenir, par téléphone, de préférence le jour même. Il prendra aussi note du motif d'absence que vos parents auront inscrit dans le carnet de correspondance. Le CPE, comme les enseignants d'ailleurs, peut sanctionner les élèves en cas de non-respect du règlement intérieur et délivrer avertissements et heures de colle.

#### **Les assistants d'éducatifs**

Ils secondent le CPE mais Les parents les rencontrent très rarement, ce sont pourtant des interlocuteurs appréciés des élèves, qui comptent dans la vie quotidienne de l'enfant car ils encadrent, surveillent les élèves en dehors des cours, pendant les récréations, les interclasses, les permanences et le service de demi-pension.

### \* **Les Responsables De Niveau (RDN) : M. CHASSONNERY et M. AUJARD**

Le rôle des Responsables de Niveau (RDN) est de renforcer les liens entre la pédagogie et la vie scolaire.

En lien avec les professeurs principaux, ils veillent à la cohérence des actions. Ils coordonnent les équipes de chaque niveau et facilitent le dialogue entre la famille et l'établissement.

### \* **Le personnel enseignant**

Les professeurs assurent les cours et prennent en charge la scolarité des élèves, l'acquisition des connaissances et l'apprentissage des méthodes de travail. Enfin, ils permettent aux élèves d'adopter les règles communes du savoir-vivre.

L'ensemble des professeurs forme l'équipe pédagogique propre à la classe.

### \* **Le professeur principal (PP)**

Il y en a un par classe. Intermédiaire entre l'équipe enseignante et les élèves, il veille au bon déroulement de la vie de la classe et à l'ambiance générale. C'est lui qui intervient pour apaiser une relation tendue entre un enseignant et un élève, pour informer la famille des difficultés scolaires ou comportementales d'un enfant, ou pour proposer un soutien individualisé. Lorsque un enfant rencontre des problèmes d'ordre scolaire, d'adaptation au rythme de travail et au système d'enseignement, d'organisation, d'intégration dans la classe, il est la personne à contacter en priorité.

### \* **L'intendant : M. VOISIN**

Assisté des personnels administratifs et d'entretien, il s'occupe de la gestion financière de l'établissement, de la cantine et de l'entretien des locaux. Il est chargé de la gestion matérielle du collège sous l'autorité du chef d'établissement.

### \* **Les secrétaires : Mme VIVIER et Mme BENOIT**

La secrétaire gère la partie administrative : inscription des élèves, inscription aux examens, dossiers d'orientation en collaboration avec la direction.